

**INSTALLATION
VIABILITE
VIVABILITE
AVENIR**



Le renouvellement des générations reste pour la Chambre d'agriculture une priorité, pour développer notre agriculture, pour maintenir des territoires vivants et productifs, et pour que les agriculteurs continuent d'avoir des voisins !

Installer oui mais pas n'importe comment, nous voulons des installations de qualité avec des projets économiquement viables, humainement vivables.

Cela passe par des projets professionnels, permis par un accompagnement sans failles, personnalisé, avec des compétences affirmées en conseil technique et économique. La Chambre d'agriculture s'y engage, c'est le sens de cette charte.

**François Toulis,
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Ariège**



CHAMBRE D'AGRICULTURE

➡ Un accompagnement personnalisé vers l'installation

. Guichet unique pour tous, le Point Info installation accueille et oriente les porteurs de projet agricole.

. Pour trouver une exploitation, un associé, le Répertoire Départemental Installation sert de trait d'union entre les cédants sans successeur et les porteurs de projet.

. La décision d'installation prise, la Chambre d'agriculture accompagne les candidats vers une installation aidée dans les différentes étapes et les différentes formes du parcours : Plan de Professionnalisation Personnalisé, animation du stage 21 heures, formations complémentaires, installation progressive, contrat d'emploi formation installation (CEFI), etc. ...

➡ Des équipes de conseillers au service des jeunes agriculteurs

Consciente des enjeux de la phase d'installation et des trois années qui suivent, la Chambre d'agriculture, dans le cadre de la Charte à l'Installation, met en place une offre de service packagée : pour un forfait de 60 à 80 € HT par mois, le JA a accès à toutes les prestations de conseil de la Chambre d'agriculture : Plan de Développement de l'Exploitation, dossiers de subvention, appui à la déclaration PAC, point annuel de gestion, accompagnement en cas de contrôle, conseil technique, contrôle de performance, conseil spécialisé (environnement, transformation, diversification...), formation, etc. ...

➡ Une mission de service public professionnelle

Choisie par les pouvoirs publics pour assumer les missions de service public liées à l'installation, la Chambre d'agriculture dispense l'information réglementaire, instruit les dossiers d'aides, fait le lien avec l'administration, réalise les formalités d'immatriculation des entreprises, etc. ...

**Le Président de la Chambre
d'agriculture de l'Ariège**

**Le Président des Jeunes
Agriculteurs de l'Ariège**

➡ Qui sommes-nous ?

La Chambre d'agriculture de l'Ariège est une institution publique dirigée par des élus, chargé de représenter les intérêts agricoles et ruraux du département. La Chambre d'agriculture est le porte-parole de tous les acteurs de la profession auprès de l'État et intervient en qualité d'expert auprès des agriculteurs et des collectivités pour conduire des missions de développement agricole, de promotion des hommes, des entreprises et des territoires. Elle propose des services aux exploitations agricoles dans de nombreux domaines.

La Chambre d'agriculture contribue ainsi au développement et à l'adaptation des exploitations agricoles, individuellement et collectivement : installation, appui et conseil technique en élevage, productions végétales etc., diversification, agrotourisme, animation, aménagement du territoire, formation, environnement, communication... Conseillers agricoles de terrain ou spécialistes, apportent aux agriculteurs un véritable service de proximité.

➡ Comment nous contacter ?

Siège : Chambre d'agriculture de l'Ariège :

32 av du général de Gaulle, 09000 Foix.

Tél : 05 61 02 14 00

Fax : 05 61 02 14 30

Mail : accueil@ariege.chambagri.fr

Antennes :

Le Carla Bayle (09130) ZA Saubole. Tél : 05 61 68 50 31. Fax : 05 61 02 14 30 carla@ariege.chambagri.fr	Villeneuve du Paréage (09100) Cantegril Tél : 05 61 60 15 30. Fax : 05 61 02 14 30 villeneuve@ariege.chambagri.fr	St Giron (09200) rue Trinqué. Tél : 05 61 66 10 24. Fax : 05 61 66 28 78. stgiron@ariege.chambagri.fr
---	--	---

Point Info Installation : tél : 05 61 02 48 00 – mail : pii@ariege.chambagri.fr

